

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

MAIRIE DE ROUGNAC
16 320

Tél. 05 45 23 03 01

commune.rougnac@wanadoo.fr

Objet : Conseil municipal

Madame, Monsieur,

Le prochain Conseil municipal aura lieu à la salle de la Mairie de Rougnac le :

**Jeudi 22 octobre 2026
à 19h00**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Mr LAFAYE Sébastien



Ordre du jour du conseil municipal :

- Délibération n° 2026-05-01 : Détermination du nombre d'adjoints suite à une démission (annule et remplace la délibération n° 2026-01-02 du 20/03/2026).
- Délibération n° 2026-05-02 : Indemnités de fonctions des élus de Rougnac suite à une démission (annule et remplace la délibération n° 2026-04-02 du 10/09/2026).
- Délibération n° 2026-05-03 : Désignation d'un référent communal « aléas climatiques » suite à une démission (annule et remplace la délibération n° 2026-04-04 du 10/09/2026).
- Délibération n° 2026-05-04 : Désignation d'un référent communal pour les moustiques tigres suite à une démission (annule et remplace la délibération n° 2026-02-16 du 09/04/2026).
- Délibération n° 2026-05-05 : Désignation des délégués au centre national d'action sociale suite à une démission (annule et remplace la délibération n° 2026-01-16 du 20/03/2026).
- Délibération n° 2026-05-06 : Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) – Sollicitation de l'expertise du Département sur les chemins ruraux et engagement de la commune.
- Délibération n° 2026-05-07 : Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public de toute la commune.
- Délibération n° 2026-05-08 : Création d'un site internet pour la commune.
- Délibération n° 2026-05-09 : Mise en place et conditions d'exercice du travail à temps partiel.
- Délibération n° 2026-05-10 : Mise à jour des délibérations instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (annule et remplace la délibération n° 2017-01-02 du 25/01/2017 et la délibération n° 2018-01-04 du 18/01/2018).
- Délibération n° 2026-05-11 : Régularisation des charges locatives pour la période du 01/10/2025 au 30/09/2026.
- Délibération n° 2026-05-12 : Fixation du prix du kWh pour le chauffage et l'eau chaude pour la période du 01/10/2026 au 30/09/2027.
- Délibération n° 2026-05-13 : Fixation des provisions pour les charges locatives récupérables du 01/11/2026 au 31/10/2027.
- Questions et informations diverses :
 - ▶ Les futurs moyens de communication.
 - ▶ Présentation d'un circuit thématique.
 - ▶ Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable du Sud Charente de l'année 2025.